

CONVENTION Proposition d'un modèle

par François Chantepie, dit "Percheron"

"[Ce modèle de convention] demande à être adapté en fonction des travaux envisagés. Quelques points ont demandé une réflexion de fond et peuvent susciter des réactions parmi nous, notamment la notion de propriété ou encore l'article sur l'assurance (problèmes soulevés au congrès). J'ai tenté de mettre en forme les idées émises par les uns et les autres, les critiques sont les bienvenues pour améliorer ce document. Merci d'avance."

● Convention de travaux

Entre :

- L'Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre, ci-après dénommée "l'association". Siège au 4, rue Kellermann - 67000 Mundolsheim. Représentée par M. (nom) en sa qualité de président et autorisé par le bureau.

- L'entreprise (nom), ci-après dénommée "l'entreprise". Siège au (adresse). Représentée par M. (nom) en sa qualité de directeur.

- La commune de (nom) (ou autres types de collectivité, associations, voire particuliers), ci-après dénommée "la commune". Représentée par M. (nom) en sa qualité de maire et autorisé par le conseil municipal.

Ainsi, il est convenu ce qu'il suit :

● Article premier : Objet de la convention

Le but de cette convention est de permettre la réalisation et la pose d'un ouvrage en pierre dans la commune de (nom). La convention trouvera son aboutissement lorsque ce but sera atteint.

● Article deuxième : Contribution des parties

L'association apporte le savoir-faire de ses membres. Elle doit l'exécution du travail dans les règles de l'art : la taille des éléments en pierre, le tout conformément aux plans paraphés par les deux parties et annexés à cette convention.

L'entreprise met à disposition les locaux et les outils nécessaires à l'exécution de l'œuvre.

La commune apporte le financement nécessaire à l'opération. L'ensemble des coûts est rassemblé sur le devis paraphé par les trois parties et annexé à la présente convention. Celui-ci comporte pour l'essentiel : le coût du matériau, celui des transports (dans un premier temps, acheminement de la pierre depuis le fournisseur jusqu'au lieu de l'entreprise et ensuite de l'entreprise vers le site de pose), ainsi que du petit outillage. Le paiement des différents prestataires

s'effectuera sur présentation de factures adressées à la mairie. La commune prend également en charge l'étude et la réalisation des fondations, ainsi que la mise en œuvre de l'ouvrage sur le site de pose.

● Article troisième : Réserve de propriété

Pendant la période de l'exécution de la taille, la mairie fait don de la pierre à l'association. L'ensemble des éléments en pierre reste pleine et entière propriété de l'association jusqu'à la pose définitive au lieu prévu. Ensuite, il est intégré au patrimoine communal. Le transfert de propriété n'a lieu que lorsque la pose est achevée et qu'elle assure à l'ouvrage des caractéristiques d'immobilité. Cette démarche vise à faire jouer la générosité des parties. Elle a également pour but d'éviter toute spéculation indésirable, étant donné la valeur qu'aura pris le matériau d'origine une fois transformé.

● Article quatrième : Garantie

L'association apporte le savoir-faire et la maîtrise technique de ses membres. Il est aussi entendu que le travail, objet de la présente convention, est réalisé par un ouvrier dans le cadre de sa formation et hors de toute structure sociale. Par conséquent, aucune garantie spécifique (exceptée morale) ne s'applique sur les travaux réalisés.

Le délai prévu pour l'exécution de l'œuvre est d'une année. Toutefois, on admet une tolérance de X mois maximum en vue du caractère spécifique de ces travaux.

● Article cinquième : Assurance

L'ouvrier qui réalise l'ouvrage, bénéficie d'une couverture sociale en tant que salarié de l'entreprise. Du fait du caractère bénévole de ce travail, et étant donné que celui-ci ne rentre pas en compte dans l'activité de l'entreprise, les risques encourus sont de l'ordre des risques d'accidents de la vie privée. Si l'ouvrier l'estime nécessaire, il a toujours la possibilité de souscrire à une "assurance accidents" dans le but de palier à celle dispensée par son entreprise, notamment au niveau des indemnités journalières en cas d'invalidité et de perte de salaire (se référer à la convention collective de l'entreprise). Ceci demeure à la charge de l'ouvrier (une participation de l'association reste à voir.) L'entreprise, pour sa part, assume les risques possibles concernant les locaux ainsi que les personnes extérieures.

● Article sixième : Engagement

Les rapports entre les parties reposent avant tout sur la loyauté et la confiance réciproque. Les parties s'engagent à mener ce projet à son terme, dans un souci d'échange et de collaboration. Elles s'engagent à mettre en œuvre ce qui est de leur recours pour sa pleine et entière réussite.

SOMMAIRE

MODÈLE DE CONVENTION	1/2
LA VIE DU TOUR	2
Gâcheurs	2
Embauches	2

LES RÉUNIONS	2
Réunion du Puy (2003)	2/3
Réunion de Doué-la-Fontaine (2003)	3
Réunion de Couchey (2004)	3/4

Lu et approuvé,
Le (...), à (...)
M. (...), maire de (...)

Lu et approuvé,
Le (...), à (...)
M. (...), directeur de (...)

Lu et approuvé,
Le (...), à (...)
M. (...), président de l'ACPTDP.

(NDLR : Ce document est à compléter, notamment avec un article sur le désengagement.)

LA VIE DU TOUR

Gâcheurs

● Le président

Coterie Jean MERCIER, "La Fidélité de Rochefort-sur-Mer".

Les Baraques – 30350 AIGREMONT.
Tél.: 04.66.60.40.28 – Port.: 06.68.48.45.97
Mail : jz.mercier@wanadoo.fr

● Le trésorier

Coterie Jean LECLERC, "La Générosité de Noyelles-les-Vermelles".

40, rue du 150^{ème} régiment d'infanterie – 55300 CHAUVONCOURT.
Tél.: 03.29.90.20.72 – Mail : pierrehabitat@wanadoo.fr

● Le secrétaire

Coterie Sébastien BELTOISE, "La Vaillance de Loury".
4, rue du Puy – 43200 YSSINGEAUX.
Tél.: 04.71.65.13.84

● Le secrétaire itinérant

Coterie Guillaume BOISANFRAY, "L'Ouverture de Saint-Hilaire-le-Chatel".

Mail : boisanfray@ifrance.com

● Le comité d'éthique

- Coterie Jean BACOURT, "L'Honnêteté de Pierrefitte-sur-Aire" – DIJON.

- Coterie François CHANTEPIE, dit "Percheron".
FJT Espace Soleil – 55, bd Louis Braille – 06300 NICE.
Tél.: 04.93.56.54.85 – Port.: 06.86.98.50.43
Mail : chantepie_tdp@hotmail.com

- Coterie Dominique DEMONGIVERT, "La Patience d'Espagnac".

11, rue du Bouvier – 12330 NUCES.
Tél.: 05.65.71.86.70 – Mail : d.demongivert@free.fr

- Coterie François FLORNOY, "La Tolérance de Laval".
Mail : francois.flornoy@wanadoo.fr

- Coterie François MELLINGER, dit "Bourguignon".
FJT Espace Soleil – 55, bd Louis Braille – 06300 NICE.
Tél.: 04.93.56.54.85 – Port.: 06.32.25.04.26

- Coterie Jean-Louis PIETTE, "La Persévérance de Bar-sur-Aube".

Grande rue – 10200 COLOMBE-LA-FOSSE.
Tél.: 03.25.27.25.07

● Le journal

Coterie Vincent REGNAULT, "La Sincérité de Paris".
6, cours Négrel Féraud – 13360 ROQUEVAIRE.
Tél.: 04.42.04.60.02 – Port.: 06.24.98.04.96
Mail : regnault@compagnons-pierre.org

● Le site internet

- Coterie Régis DELTOUR, "La Générosité de Colmar".
Port.: 06.77.99.45.33

Mail : info@compagnons-pierre.org

- Coterie Gilbert MARGUERITTE, "La Sincérité de Redon".

75015 PARIS.
Tél.: 01.45.33.53.85 – Port.: 06.84.07.63.93

Mail : info@compagnons-pierre.org

- Coterie Olivier MEAZZA, "La Volonté d'Obernai".
4, rue Kellermann – 67450 MUNSOLSHEIM.

Tél.: 03.88.33.08.66 – Port.: 06.75.46.38.75

Fax : 03.88.19.01.46

Mail : info@compagnons-pierre.org

● La bibliographie

Coterie Guillaume BOISANFRAY, "L'Ouverture de Saint-Hilaire-le-Chatel".

Mail : boisanfray@ifrance.com

● La canne : pommeaux gravés

Coterie David ZWOLINSKI, "L'Espérance de Valigny".

Mail : davidzwo@aol.com

Embauches

par Guillaume Boisanfray,

"L'Ouverture de Saint-Hilaire-le-Chatel"

● En France

Recrutement : il serait souhaitable que chacun envoie, via boisanfray@ifrance.com, les coordonnées d'embauches disponibles pour 2003/2004, stipulant si elles sont destinées à un stagiaire, un aspirant et/ou un compagnon.

● À l'étranger

Les volontaires pour l'étranger peuvent postuler sur le site : www.civiweb.com. Leur candidature sera retenue ou non en fonction du "marché du travail international".

● En Egypte

La richesse culturelle de ce poste requiert un niveau professionnel suffisant pour être autonome. Le travail varie selon les années. Ceux qui veulent voir ce qui s'y est fait entre 1997 et 2001 peuvent visiter le site sur la reconstruction de la chapelle rouge d'Atshepsout. Dix-huit mois sont nécessaires pour conclure les démarches, il faut donc s'y prendre à l'avance et ne pas s'engager à la légère. Mais rassurez-vous, le voyage en vaut la peine... Vous pouvez me contacter sur le mail.

LES RÉUNIONS

Réunion du Puy, le 01/03/2003

● Compagnons et aspirants présents

- BELTOISE Sébastien, "La Vaillance de Loury", Yssingaux.

- GUIBAULT Thomas, "La Rigueur de Sainte-Radegonde-des-Pommiers", Narbonne.

- BACOURT Jean, dit "Lorrain", Saint-Dié.

- PROVOST Guillaume, dit "Breton", Yssingaux.

- GENDREAU Reynald, dit "Manceau", Yssingaux.

- BOUGAMONT Pierre, dit "Normand", Aurillac.

- MULLER Quentin, "La Tranquilité de Chamilly", Rodez.
- FIERENS Jérémie, "La Fraternité de Rouen", Paris.
- DEMONGIVERT Dominique, "La Patience d'Espagnac", Nuces.
- GOUZE Dominique, "La Volonté de Saint-Jacques-des-Blats", Aurillac.
- BROGARD Paul, "L'Humilité de Josselin", Paris.
- DELTOUR Régis, dit "Alsacien", Cavanac.
- ZWOLINSKY David, "L'Espérance de Valigny", Valigny.
- MERCIER Jean, "La Fidélité de Rochefort-sur-Mer", Junas.
- DEBRAUX Julien, dit "Bourguignon", Capestang.
- LECLERCQ Jean, "La Générosité de Noyelles-les-Vermelles", Lavallée.

● Le compte rendu

10 h. 00 : Correction de la coterie BACOURT et de la coterie BOUGAMONT.

11 h. 00 : Présentation du fonctionnement de notre association aux jeunes désirant peut-être devenir stagiaires chez nous :

- PIERRE Baptiste;
- BARTHÉLÉMY Mathias;
- GONNET Guillaume et ses parents.

Neuf éventuels futurs stagiaires devraient être présents au prochain congrès.

13 h. 00 : Casse-croûte.

Un compas forgé nous est présenté par la coterie LECLERCQ.

14 h. 30 : **Débat : comment introduire des stagiaires dans notre association ?**

Pour les stagiaires, un contrat de trois mois doit être signé afin d'éviter toute erreur de jugement ; ces derniers seront introduits par des coteries les connaissant et doivent être majeurs pour devenir membres. S'ils sont mineurs, leur intégration dans une coterie pourra avoir lieu uniquement avec l'accord de décharge des parents. Au préalable, ils devront naturellement envoyer l'habituel courrier de postulation au secrétaire des itinérants.

15 h. 30 : **Débat sur la correction, son but et le rôle du parrain.** À méditer pour les réunions prochaines.

16 h. 00 : Le **chantier de Polignac.**

Information :

À la mi-décembre 2002, la coterie GALLARD a décidé de mettre un terme à notre investissement sur le projet de Polignac : la coterie ZWOLINSKY a donc démissionné de son emploi sur le chantier-école. Depuis le 20/12/2002, date à laquelle le bureau et l'ancien bureau ont été informés de cette décision, des réactions écrites des divers intéressés (Princesse de Polignac et coteries), envoyées via internet, ont circulé de manière officieuse ; elles ont été mises à disposition des membres présents lors de la réunion.

Débat :

Il faut clarifier la situation du chantier-école de manière interne afin que notre association perdure et éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Il ne faudra plus laisser, par acquis de confiance, une coterie prendre seule toutes les initiatives.

18 h. 00 : Réunion entre compagnons.

18 h. 30 : Lecture des différents travaux qui ont été réalisés pour l'adoption.

20 h. 00 : Casse-croûte et fin de la réunion .

Réunion de Doué-la-Fontaine, le 22/03/2003

Trente-six compagnons étaient présents à la réunion.

● Débats

10 h. 00 : La réunion débute par l'explication de la coterie GALLARD à propos du château de Polignac :

- Récapitulatif des faits depuis le congrès 2002 jusqu'à l'arrêt du chantier à la mi-décembre;
- Plusieurs questions restées en suspens sont éclaircies.

La régularisation du changement de bureau auprès de la préfecture est souhaitée.

La coterie DELTOUR demande à être informé des manifestations locales pour les inscrire sur le dépliant.

Huit stagiaires seraient susceptibles de partir sur le tour de France à la rentrée de septembre. Il est donc demandé aux compagnons et aspirants d'essayer de leur trouver une embauche commune ou proche, afin d'assurer leur suivi.

12 h. 30 : Fin de la réunion, suivie d'un casse-croûte.

● Réception de coteries

- Coterie BACOURT, "L'Honnêteté de Pierrefitte-sur-Aire";
- Coterie BOISANFRAY, "L'Ouverture de Saint-Hilaire-le-Chatel";
- Coterie BOUGAMONT, "La Fidélité d'Eu";
- Coterie DEBRAUX, "La Persévérance de Monéteau";
- Coterie DELTOUR, "La Générosité de Colmar";
- Coterie GUÉPIN, "La Fraternité de Saint-Nazaire";
- Coterie HENAFF, "La Volonté de Kerdevot".

La journée s'est clôturée par un repas accompagné de chants compagnonniques.

Réunion de Couchey, le 06/03/2004

par Sébastien Beltoise, "La Vaillance de Loury"

● Ordre du jour

Étaient présentes les coteries BACOURT Jean, BACOURT Olivier, BARBIER, BELTOISE, BOISANFRAY, BOUCHESECHE, BROGARD, CARLIN, GOUZE, PIERRE Siméon, PIERRE Baptiste, CHARRON, CHANTEPIE, CHINI, DEBRAUX, DEFFUNT, DELTOUR, DESCLOITRES, FIERENS, FLORNOY, GALLIER, GENDREAU, GUÉPIN, GONNET, KWIATKOWSKI, LAZZAROTTO, LECLERCQ, MALISSIN, MARGUERITTE, MERCIER, OBRACZKA, QUINTAILLER, TOLLOT, VIGOUROUX, ZWOLINSKI.

La journée a débuté par une visite de cave avec dégustation, suivie d'un repas au restaurant. La réunion commença seulement à 16 heures, dans une petite salle communale de Couchey.

Différents thèmes sont abordés :

- La réception;
- Une proposition concernant les cannes;
- Questions au sujet des compas;
- Définition du rôle du parrain.

Les stagiaires :

- Un tour de table des jeunes présents;
- Une discussion concernant leurs embauches;
- La retransmission de nos moyens de communication (internet, journal, dépliant).

La vie corporative :

- Le comité d'éthique : remise en question de son fonctionnement;
- Le journal de l'association.

Le Compagnonnage :

- Réflexion sur l'avenir des compagnonnages des tailleurs de pierre en France (*Fédération, Union et ACPITDP*) : les formations et/ou les regroupements de métier en commun.

● Compagnonnage et reportage

En début de réunion, le compagnon OBRAZCKA nous présente Vincent LAUTH, un ami souhaitant réaliser un **reportage télévisé sur notre compagnonnage** de TDP. Vincent explique que le fil conducteur du reportage sera les noms de compagnons. Il passera dans divers points de passage pour filmer la vie des itinérants au quotidien ainsi qu'en entreprise, et fera de même pour les compagnons sédentaires. Il nous questionnera sur les motivations nous ayant poussés à faire le tour de France.

Les démarches pour trouver un producteur sont en cours. Le reportage durerait entre 30 minutes et une heure. Dans un premier temps, il devrait être diffusé sur une chaîne câblée, puis sur *Arte*. Le tournage débiterait cet automne pour finir au congrès prochain. Les coteries intéressées pour témoigner peuvent joindre Vincent par mail : vincent.lauth@laposte.net, ou le contacter par l'intermédiaire du compagnon OBRAZCKA.

● Tour de table des jeunes stagiaires

Quatre jeunes, actuellement apprentis au CFA de l'*AOCDTF*, se présentent : les coteries DEFFUNT Sylvain d'Auxerre, DESCLOITRES Thibault de Thonon, BOUCHESECHE Jean de Colmar et QUINTAILLER Marc de Besançon. Ils sont venus nous rencontrer pour connaître notre fonctionnement et désirent se rendre au prochain congrès.

Les coteries actuellement stagiaires nous parlent de leurs expériences.

Les coteries BACOURT et KWIATKOWSKI se trouvant à Narbonne ont été mis en chantier depuis novembre. Leurs épures et dessins étant terminés, ils sont en attente de la pierre.

Mise en chantier depuis une quinzaine de jours, la coterie PIERRE Siméon, unique itinérant sur Angers, supporte difficilement sa nouvelle situation : le fait de loger seul en campagne, et de plus sans permis de conduire, constitue un frein à sa motivation personnelle et professionnelle. La coterie PIERRE Baptiste, qui travaille chez le compagnon TOLLOT, nous confirme les propos de son frère.

La coterie GONNET Guillaume, travaillant à Yssingaux, demande à reconduire son année de stagiaire jusqu'à Noël dans un autre point de passage, en accord avec les coteries sédentaires se trouvant à Yssingaux.

Il a donc été décidé de privilégier des points de passage à deux ou trois coteries l'an prochain.

● Stage d'été dans les Vosges

Le compagnon TOLLOT nous présente le déroulement du stage d'été dans les Vosges qui se fera la dernière semaine

de juillet. Les coteries réaliseront le relevé, le dessin et la taille d'une arrière-voissure pour une ancienne forteresse. Les coteries qui encadreront ce stage sont les compagnons DEBRAUX et CHINI.

L'association, qui gère la restauration, prend à sa charge 92 euros de frais de déplacement par coterie, ainsi que l'hébergement, les repas et l'assurance ; elle fournira également le matériel de taille.

Si tout ce déroule correctement cette année, l'opération se renouvelera les prochaines années.

● Une nouvelle société de compagnons TDP

Les compagnons FIERENS et BELTOISE nous apprennent qu'il y a quelques mois, les compagnons TDP de la *Fédération* créent une société à part de la précédente (les compagnons Maçons Tailleurs de Pierre). La *Fédération* ne la reconnaissant pas, les coteries se retrouvent évincés de la structure. Le compagnon FIERENS, connaissant leur président de société, propose leur participation au stage d'été : initiative acceptée par les coteries présents. L'échange professionnel ne peut qu'être positif pour les deux compagnonnages.

● Comité d'éthique

L'éloignement géographique des membres ralentissant les décisions, il est préconisé de créer un comité extraordinaire pour traiter les cas ponctuellement.

En ce jour, un comité d'éthique s'est formé pour résoudre un problème survenu à la fin du dernier congrès. Les coteries qui l'ont composé étaient les compagnons FLORNOY, OBRAZCKA, ZWOLINSKI, BELTOISE et la coterie GENDREAU.

● Cannes de compagnons

Les coteries ZWOLINSKI et BELTOISE ont trouvé de la cordelette à 16,34 euros et le jonc assemblé avec le laiton pour environ 150 euros.

Tous les nouveaux reçus étant d'accord sur les prix, les commandes ont été lancées et les cannes devraient être prêtes pour le congrès.

● Congrès

Le compagnon Boisanfray nous informe que nous ne devrions pas tarder à recevoir les feuilles d'inscription, au dos desquelles un petit formulaire sera à remplir concernant l'échiquier des compétences et la bibliographie personnelle des coteries au sujet du métier.

La réunion se termine à 20 heures. Les coteries restantes se retrouvent au restaurant pour finir le week-end.

Une petite note pour s'excuser du grand retard...

Coteries,

Je vous prie d'excuser la nouvelle rédaction quant à la parution tardive des numéros 7 et 8 du journal qui, pour des raisons personnelles et pratiques, n'a pu être effective avant l'arrivée du printemps.

J'espère que la "nouvelle formule graphique" satisfera ses lecteurs ; et ne vous méprenez pas en ce qui concerne la couleur, elle changera au fil des saisons... Fraternellement.

Coterie Vincent REGNAULT, "La Sincérité de Paris".